

PRINCIPALES TENDANCES DE LA DÉMOGRAPHIE TUNISIENNE AU COURS DES DEUX DÉCENNIES 1960-1980 ET PERSPECTIVES POUR LA DÉCENNIE 1980-1990

La diversité des sources, un dilemme pour le planificateur ?

Jacques CHARMES

Économiste O.R.S.T.O.M. auprès de l'Institut National de la Statistique de Tunisie.

Mission O.R.S.T.O.M., 18, rue Charles-Nicolas, 1002, Tunis|Belvédère, Tunisie

Disposant d'informations détaillées et périodiques sur la population, grâce aux Recensements de Population de 1966 et 1975, et plus récemment grâce à l'Enquête Population 1980, le planificateur tunisien a été quelque peu enclin à s'appuyer sur ces seules sources pour étudier les tendances d'évolution de la population et des principaux indicateurs démographiques et les projeter sur l'avenir, délaissant ainsi les séries chronologiques régulières dont permet de disposer l'État civil.

Il est vrai que les statistiques d'État civil ont été longtemps imparfaites, mais une série d'enquêtes et d'études ont permis de mesurer le degré de cette imperfection et l'on peut considérer aujourd'hui que les données d'État civil corrigées sont fiables. Il est vrai surtout que la reconstitution de séries chronologiques homogènes n'est pas tâche facile, car les publications statistiques périodiques qui introduisent les corrections au fur et à mesure qu'elles sont connues, ne prennent généralement pas la peine de reconstituer des séries de longue durée sur cette nouvelle base. Et peut-être faut-il chercher là l'une des raisons de l'absence de séries de longue durée dans les travaux statistiques en Tunisie.

Or l'établissement de séries chronologiques des indicateurs démographiques sur les deux dernières décennies (1960-1980) et leur prolongement dans l'avenir par l'intermédiaire des projections des planificateurs, recèlent quelques surprises explicites dans les pages qui suivent. On s'aperçoit en effet que la période intercensitaire 1966-1975 se caractérise en son milieu par un point de retournement de tous les indicateurs démographiques, évolution évidemment cachée par la comparaison des deux recensements. De ce fait, les projections des planificateurs

pour la troisième décennie (1980-1990) apparaissent plus volontaristes que réalistes, et l'on peut émettre quelques doutes sur les possibilités de réalisation de tels objectifs. Déjà les résultats de l'Enquête Population-Emploi 1980 ont obligé à rectifier les projections élaborées à la suite du Recensement de 1975. Mais ce sont toujours les mêmes hypothèses qui ont été conservées pour opérer ces rectifications, et l'on peut augurer, sans grand risque de se tromper, que les paris de 1980 seront difficilement tenus.

Le travail qui suit se voudrait être en quelque sorte un argument pour une réhabilitation des séries chronologiques d'État civil, ne serait-ce que pour permettre de relativiser certaines observations effectuées sur la base des Recensements et Enquêtes de Population dont la périodicité n'est pas liée aux retournements de tendances qui peuvent ainsi s'en trouver obscurcis.

Nous examinerons successivement les points suivants :

- Population totale : effectifs, taux de croissance, projections.
- Structure par âge.
- les facteurs de la croissance démographique.
 1. Natalité - Fécondité - Planning familial.
 2. Mortalité.
 3. Migrations.
- Comparaisons internationales.

Population totale - Effectifs - Taux de croissance - Projections

Les divers recensements de population qui se sont succédés depuis le début du siècle permettent de

TABLEAU I
Effectifs et taux de croissance de la population en Tunisie de 1921 à 1980 et projections à l'horizon 2001

Sources	Années	Effectifs			Taux de croissance annuel moyen		
Recensements de la Population	1921	2.093.939			0,8		
	1926	2.159.708			0,6		
	1931	2.410.692			2,3		
	1936	2.608.313			1,6		
	1946	3.230.952			2,0		
	1956	3.783.169			1,7		
	1966	4.533.351			1,8		
	1975	5.588.209			2,3		
Enquête Population-Emploi	1980	6.369.000			2,7		
Projections - base 1975(*) et (**) - base 1976 (***)	1981	6.436.500 (*)	6.522.600 (**)	6.589.200 (***)	2,3	2,6	2,7
	1986	7.177.300	7.543.200	7.445.100	2,1	2,9	2,5
	1991	7.939.200	8.822.300	8.332.400	2,0	3,1	2,3
	1996	8.675.200	10.346.100	9.218.600	1,8	3,2	2,0
	2001	9.357.800	12.113.900	10.059.500	1,5	3,2	1,8

(*) Hypothèse de fécondité en baisse-base 1975.
(**) Hypothèse de fécondité constante-base 1975.
(***) Hypothèse de fécondité en baisse-base 1976.

connaître de façon précise et à intervalles réguliers (tous les 5 ans, puis tous les 10 ans), la population totale de la Tunisie et son taux de croissance annuel moyen dans les périodes intercensitaires.

Le dernier recensement général de la population est celui du 8 mai 1975. C'est sur la base des résultats de cette opération, qu'ont été établies en 1977 des projections de la population totale à l'horizon 2001.

Deux types de projections ont été effectués :

- la première sous l'hypothèse, présentée comme probable, d'une fécondité en baisse ;
- la seconde, sous l'hypothèse d'une fécondité constante.

Ces projections sont à l'origine d'une double série de chiffres donnée au tableau I, pour les années 1981, 1986, 1991, 1996 et 2001.

Or, en 1980 a été réalisée par l'INS, une enquête Population-Emploi, appelée mini-recensement, et portant sur un échantillon de ménages très substantiel (60 000 ménages, soit un taux de sondage de 1/20). Bien que les résultats de cette enquête ne soient pas à mettre strictement sur le même plan que ceux fournis par les recensements qui consistent en des comptages aussi exhaustifs que possible, ils n'en sont pas moins extrêmement fiables, étant donné l'importance de l'échantillon.

Or, ainsi qu'il apparaît sur le graphique 1, c'est l'hypothèse de fécondité constante que semble avoir suivi l'évolution de la population entre 1975 et 1980. La baisse de la fécondité, observée depuis 1966, était

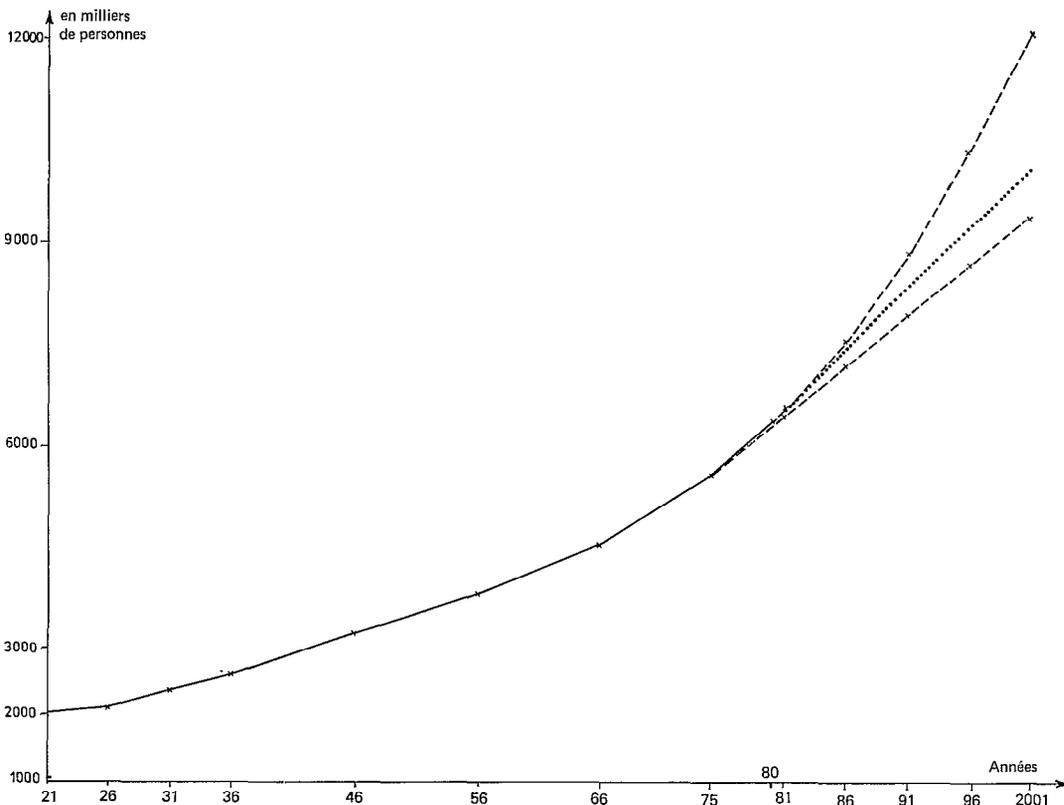
due en effet pour partie à des modifications de la structure par âge de la population féminine en âge de procréer, ainsi que nous le verrons lorsque nous analyserons les statistiques de fécondité et de natalité. La disparition progressive de ce facteur a fait en sorte que la tendance à la baisse de la fécondité n'a plus été soumise qu'aux seuls effets des facteurs économiques et sociaux, et de la politique de planning familial, que nous examinerons ultérieurement.

La tendance à la stabilisation du taux de fécondité ou plus exactement son ralentissement à la baisse, que laissent apparaître les résultats de l'enquête Population-Emploi de 1980 a poussé les planificateurs à réviser leurs projections, en particulier pour tenir compte d'un déclin moins rapide que prévu de la fécondité ; cependant l'objectif déjà retenu pour la fin du siècle en ce qui concerne le niveau de fécondité a été maintenu, ce qui implique une poursuite constante de la tendance à la baisse au cours des prochaines années et donc une amélioration des résultats de la politique de planning familial.

De nouvelles estimations ont été élaborées en 1981, sur la base de l'année 1976 et d'un taux de croissance annuel moyen observé de 2,7 % entre 1976 et 1981. La projection ainsi réalisée se trouve être intermédiaire entre les deux projections précédemment présentées.

Sources

. *Recensement de 1946* : Les résultats, ainsi que le récapitulatif de tous les recensements qui ont



GRAPH. 1. — Évolution de la population totale en Tunisie — 1921-1980-2001

précédé, en ont été publiés dans l'*Annuaire Statistique de la Tunisie*. Années 1940-46 et 1947 (pp. 10 à 28).

. *Recensement de 1956* : Les résultats donnant les effectifs de la population totale par sexe, et le détail de la population active, ont été publiés dans l'*Annuaire Statistique de la Tunisie*. Années 1957-58 (pp. 48 à 53).

La répartition géographique de la population a fait l'objet d'une publication à part.

. *Recensements de 1966 et 1975* : Les résultats de ces deux opérations ont fait l'objet de publications extrêmement détaillées de l'INS. En particulier, le volume III (caractéristiques démographiques) du Recensement de 1975, récapitule les effectifs et les taux de croissance pour les précédentes opérations, en remontant jusqu'à 1921 (cf. p. 36).

. *Enquête Population-Emploi 1980* : Les résultats ont fait l'objet de publications nationales et régionales par l'INS.

. *Projections* : Elles ont fait l'objet d'une publication de l'INS : « Projections de la population de la Tunisie. 1976-2001 » (mars 1977. 30 p.+annexes),

puis du *Ministère du Plan* : « Les projections de la population à l'horizon 2000 et pour la période du VI^e plan 1982-86 » (2^e édition, janvier 1981. 34 p.+annexes).

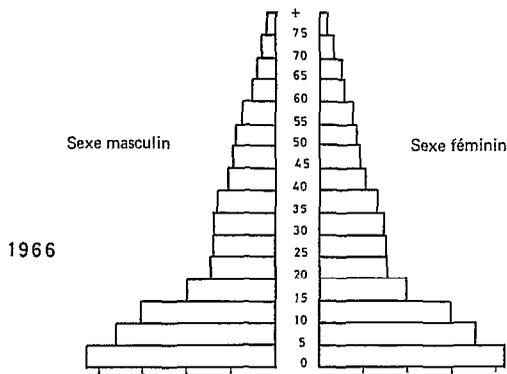
Structure par âge

La connaissance de la structure par âge de la population, sous la forme des pyramides des âges notamment, permet de visualiser et donc de comprendre l'ampleur des problèmes qui vont se poser d'ici la fin du siècle, particulièrement dans les domaines de l'emploi et de la fécondité.

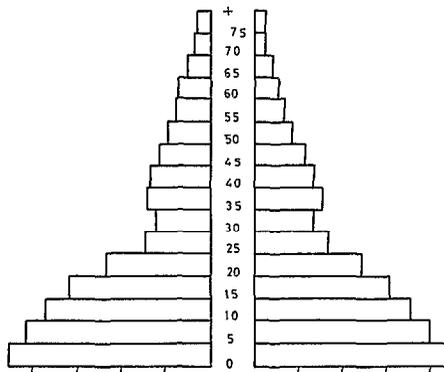
Le graphique 2 représente les pyramides effectivement observées lors des Recensements de 1966 et 1975, et de l'Enquête Population-Emploi 1980.

On remarque l'élargissement de la base de la pyramide, et son renflement progressif vers le haut, annonceurs d'arrivées de plus en plus nombreuses de demandeurs d'emplois sur le marché du travail, et aussi de femmes d'âge fécond.

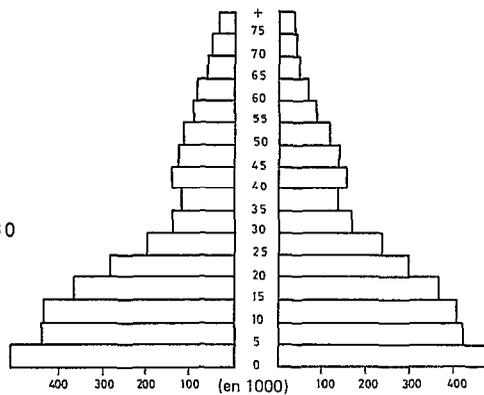
Les déséquilibres que laissent ainsi entrevoir les pyramides observées sont soulignés dans toute leur ampleur dans les projections de la structure par âge de 1975-76, sous l'hypothèse somme toute optimiste



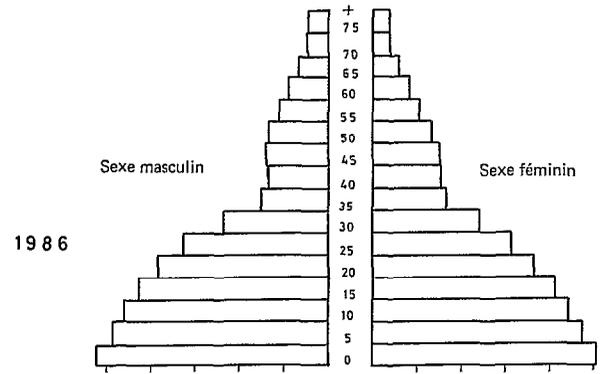
1975



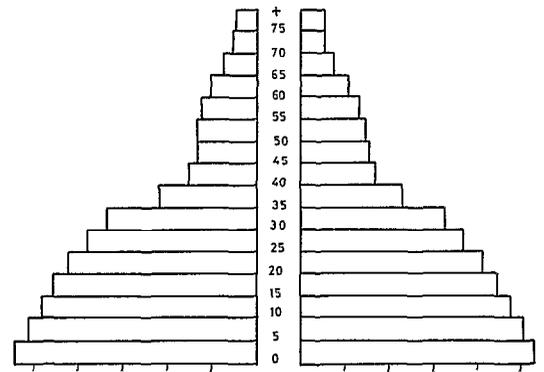
1980



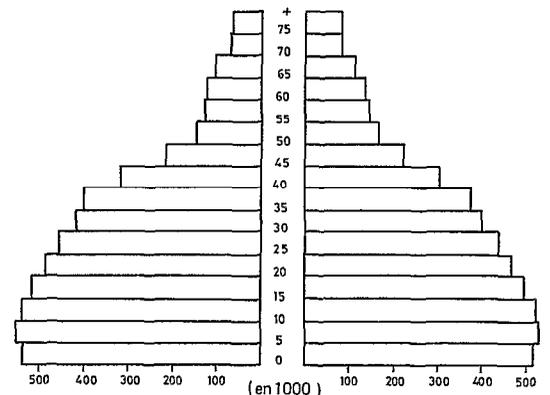
GRAPH. 2. — Pyramides des âges — 1966-1975-1980



1991



2001



GRAPH. 3. — Pyramides des âges — 1986-1991-2001

déjà énoncée : le graphique 3 qui présente les pyramides de 1986, 1991 et 2001 permet de comprendre l'importance des défis et des adaptations de la structure économique et sociale qui seront nécessaires pour les relever.

En outre, on peut remarquer sur le graphique 2, le rétrécissement des classes d'âge 20-24 ans en 1966, 30-34 ans en 1975 et 35-39 ans en 1980 : ces classes d'âge sont nées en 1940-46 et ont subi de grandes pertes du fait des épidémies de typhus et de typhoïdes qui ont sévi ces années-là. Ainsi s'explique, pour le

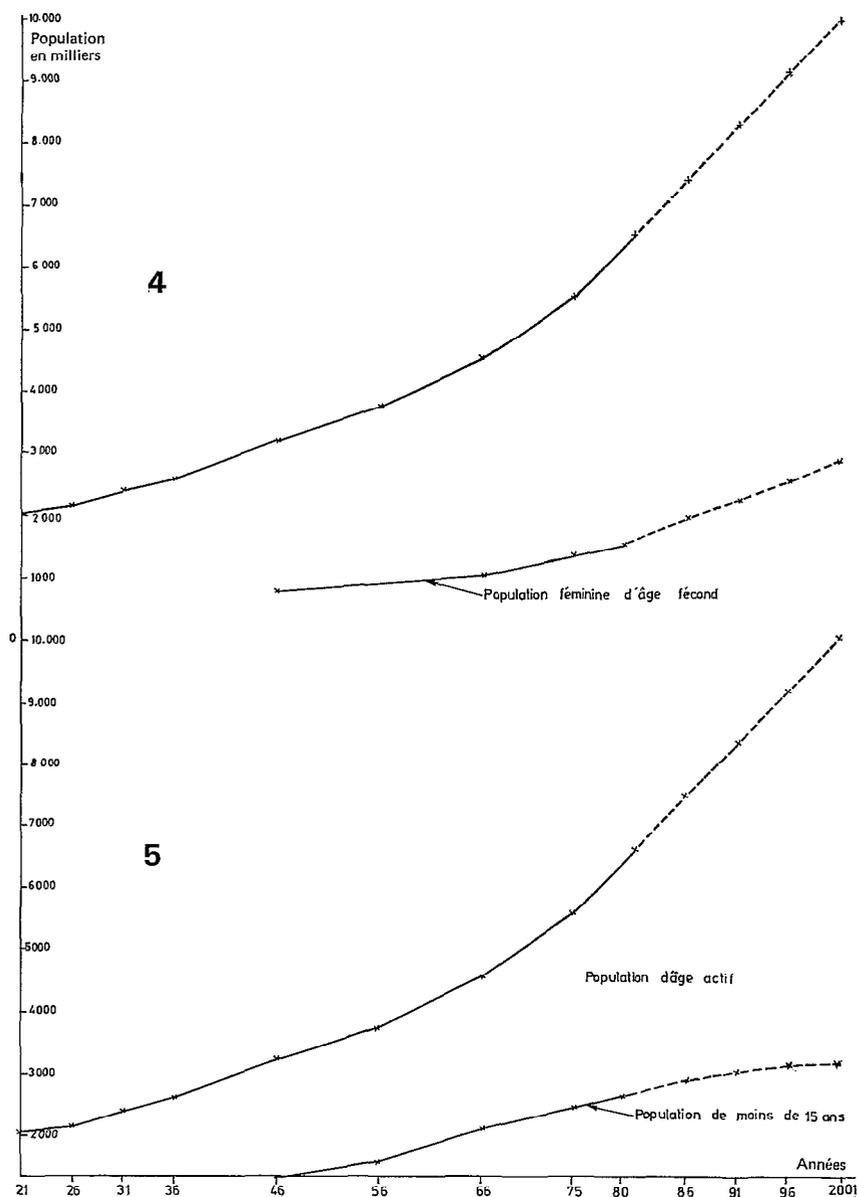
sexe féminin, l'une des raisons ayant contribué à la baisse du taux global de fécondité à partir de 1966, mais dont l'effet commence à disparaître aujourd'hui où la baisse du taux de fécondité devient moins rapide.

Mais ce facteur conjoncturel n'est pas le seul à expliquer le ralentissement de la baisse de la fécondité. L'arrivée à l'âge fécond de classes de femmes de plus en plus nombreuses se traduit par l'augmentation continue de leur part dans la population totale, qui est passée de 22,6 % en 1966 à 25 % en 1980, et

TABLEAU II

Proportion des femmes d'âge fécond et des jeunes de moins de 15 ans dans la population totale

Populations	Années									
	1946	1956	1966	1975	1980	1986	1991	1996	2001	
Femmes 15-54 ans (en %)	24,9	24,1	22,6	24,1	25,0	26,0	26,7	27,5	28,6	
Population <15 ans (en %)	40,6	41,8	46,3	43,8	42,0	38,8	36,6	34,3	31,8	



GRAPH. 4. — Part de la population féminine d'âge fécond (15-54 ans) dans la population totale

GRAPH. 5. — Part de la population âgée de moins de 15 ans et de la population d'âge actif dans la population totale

passera à 28,6 % en l'an 2001 (cf. tableau II et graphique 4).

Parallèlement, les effectifs des classes arrivant en âge de travailler, ou plus généralement des classes d'âge actif, se font de plus en plus nombreux : la proportion des moins de 15 ans dans la population totale, qui est un bon indicateur de ce phénomène, n'a cessé de décliner depuis 1966 (passant de 46,3 % en 1966, date de retournement de la tendance, tout comme pour la proportion des femmes en âge de procréer, à 42 % en 1980), et continuera à décliner d'ici l'an 2001 (pour atteindre alors 31,8 % de la population totale : cf. tableau II et graphique 5).

Si la charge que représentent les jeunes pour la population active aura tendance à se faire relativement moins lourde, ainsi que nous le constaterons lorsque nous examinerons la question de l'emploi, il reste que cette prise en charge ne pourra s'effectuer qu'à la condition que les populations d'âge actif puissent correctement subvenir à leurs besoins, c'est-à-dire puissent trouver des emplois.

Sources

Pour ne pas alourdir inutilement l'exposé, nous n'avons pas donné les tableaux de la structure par âge, que l'on pourra trouver facilement dans les volumes démographiques des *Recensements* et *Enquête de Population*.

Les tableaux des projections de la structure par âge pourront être trouvés dans « Les projections de la population à l'horizon 2000 et pour la période du VI^e Plan 1982-86 », publication du Ministère du Plan, janvier 1981 (tableaux T.01, T.02, T.03).

Facteurs de la croissance démographique - Natalité - Mortalité - Migration

Les données fournies par les recensements, et les tendances que permet de tracer la comparaison de deux recensements successifs, sont évidemment les instruments privilégiés des planificateurs. Cependant l'utilisation de ces sources a des limites. En particulier, lors des projections effectuées à partir des résultats du Recensement de la Population de 1975, rien ne permettait d'indiquer que le taux de croissance de la population allait passer de 2,3 % entre 1966 et 1975, à 2,7 % entre 1975 et 1980. Et si les planificateurs ont effectivement rectifié leurs projections en 1981, c'est parce qu'une autre source d'utilisation plus immédiate avait permis de

connaître cette accélération de la tendance sans attendre les résultats de l'Enquête Population 1980. Cette autre source est l'État civil, et la statistique des entrées-sorties aux frontières.

Pour les périodes intercensitaires, l'exploitation statistique des données de l'État civil constitue en effet le moyen de connaître les caractéristiques d'évolution de la population. Mais dans un pays comme la Tunisie, les données de l'État civil sont encore imparfaites, parce que les déclarations de naissance et surtout de décès, quoique obligatoires, ne sont pas toujours effectuées, particulièrement en milieu rural. C'est pourquoi l'Institut National de la Statistique, qui a la charge de cette exploitation, applique aux données ainsi observées des coefficients de redressement calculés à partir d'enquêtes ou d'études spécifiques. C'est ainsi que lorsqu'on veut dresser, à partir des statistiques publiées dans l'Annuaire Statistique de la Tunisie, des séries chronologiques sur la période 1960-1980, on se trouve parfois en face de plusieurs chiffres concurrents pour une même année. Il convient alors de choisir les chiffres les plus récents dont la rectification a été opérée en fonction des progrès de la connaissance des taux de couverture.

Ce sont les résultats de l'enquête Nationale Démographique de 1968-1969 qui ont permis, pour la première fois, d'estimer le taux de couverture de l'État civil : 95 % pour les naissances, et 70 % pour les décès. Ainsi a-t-on majoré de 5 % le nombre des naissances déclarées de 1961 à 1971 ; à partir de 1972, les déclarations de naissances n'ont plus fait l'objet de redressement. De même les déclarations de décès ont-elles été majorées de 30 % jusqu'en 1978, date à laquelle une recherche fondée sur une analyse économétrique faisant intervenir le degré d'urbanisation, et la comparaison des deux derniers recensements de population révélait un taux de couverture de 73,8 % en 1974, et une amélioration de 0,5 % par an du taux de couverture entre 1966 et 1975. Ces résultats ont été rétopolés de 1974 jusqu'à 1969 (1), et depuis 1975, le taux de couverture des décès a été supposé de 73,8 %. Cependant l'élaboration toute récente des tables de mortalité semble indiquer une bien meilleure couverture des décès et sans doute le coefficient de correction va-t-il être prochainement réduit, et une rétopolation effectuée sur plusieurs années (2).

Mais il ne suffit pas de reconstituer les séries chronologiques des données démographiques, en partant de la source la plus récente et en remontant progressivement dans le temps. Il est nécessaire de

(1) Ce qui explique que pour une année comme 1969 ou 1970, aient été publiés successivement un chiffre non rectifié, un chiffre majoré de 30 %, et enfin un chiffre majoré de 26,2 % + 3 % = 29,2 %.

(2) Le taux de couverture s'élèverait à 77,5 % (80 % pour le sexe masculin et 75 % pour le sexe féminin).

TABLEAU III

Natalité, mortalité, migrations et croissance de la population en Tunisie de 1961 à 1980 (en milliers ou en ‰)

Années	Population en milieu d'année	Naissances corrigées (*)	Décès corrigés	Taux de natalité	Taux de mortalité **	Taux de croissance naturelle	Solde migratoire	Taux de migration	Taux de croissance net
1961	3825,9	193,6	59,1	50,6	15,4	35,2	-55,0	-14,4	20,8
1962	3980,8	191,0	64,0	48,0	16,1	31,9	-31,3	-7,9	24,0
1963	4116,8	204,7	59,0	49,7	14,3	35,4	-22,1	-5,4	30,0
1964	4251,7	196,8	56,8	46,3	13,4	32,9	-30,1	-7,1	25,8
1965	4409,0	202,9	67,1	46,0	15,2	30,8	-27,9	-6,3	24,5
1966	4583,2	211,8	70,1	46,2	15,3	30,9	-19,0	-4,1	26,8
1967	4694,1	197,2	71,1	42,0	15,1	26,9	-21,8	-4,6	22,3
1968	4801,3	198,1	66,6	41,3	13,9	27,4	-21,4	-4,5	22,9
1969	4903,4	205,2	74,8	41,8	15,3	26,5	-36,3	-7,4	19,1
1970	5005,8	194,1	63,9	38,8	12,8	26,0	-19,6	-3,9	22,1
1971	5104,7	188,0	67,6	36,8	13,2	23,6	-33,2	-6,5	17,1
1972	5210,7	203,1	54,5	39,0	10,5	28,5	-23,8	-4,5	24,0
1973	5333,4	196,7	60,8	36,9	11,4	25,5	-15,3	-2,9	22,6
1974	5463,7	194,6	54,7	35,6	10,0	25,6	-	0	25,6
1975	5611,4	205,4	55,9	36,6	10,0	26,6	+ 5,7	+ 1,0	27,6
1976	5774,4	208,7	50,2	36,1	8,7	27,4	+ 12,9	+ 2,2	29,6
1977	5928,3	220,5	49,2	37,2	8,3	28,9	- 27,7	- 4,7	24,2
1978	6075,3	207,3	48,6	34,1	8,0	26,1	- 2,6	- 0,4	25,7
1979	6238,2	217,9	50,5	34,9	8,1	25,8	+ 2,3	+ 0,4	27,2
1980	6392,3	223,3	49,0	34,9	7,7	27,2	+ 23,2	+ 3,6	30,8

(*) Jusqu'en 1971.

(**) Correction de 30 % jusqu'en 1968, de 26,2 % à partir de 1975 avec interpolation entre 1968 et 1975.

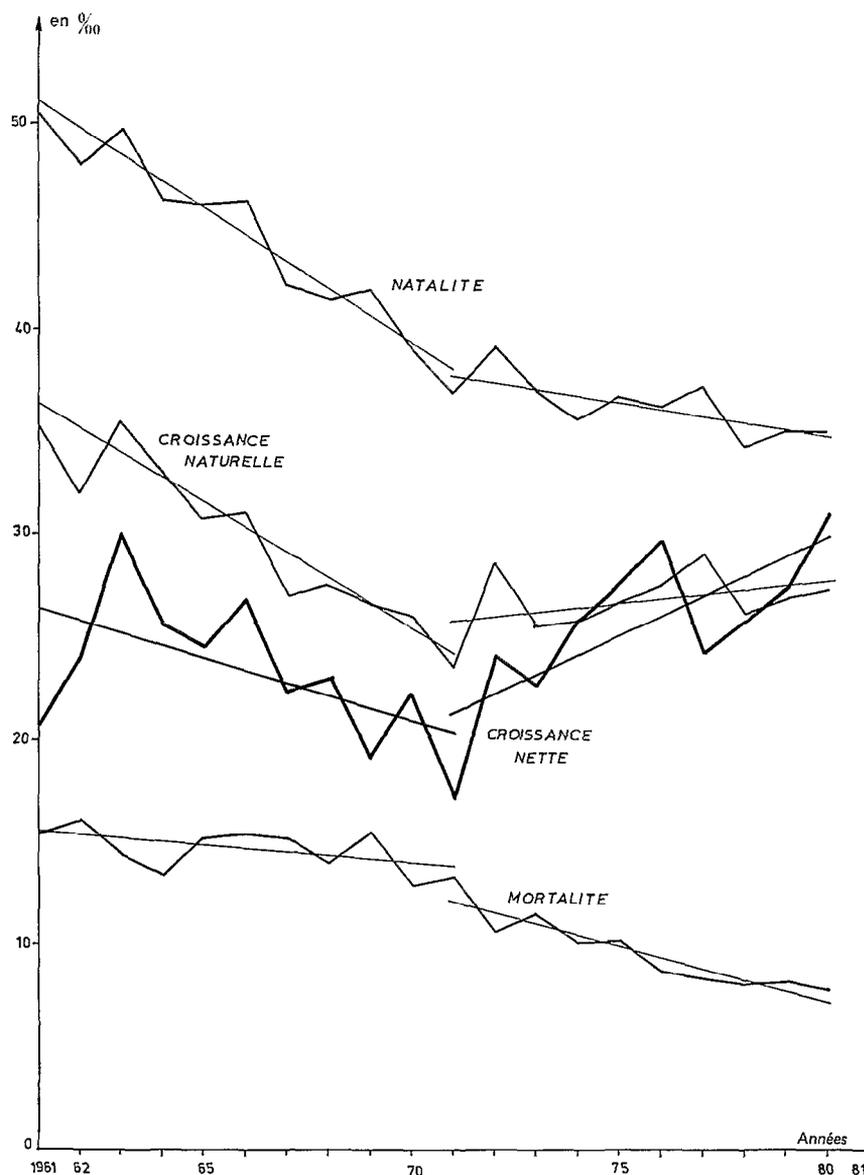
reprenant la plupart des séries partielles publiées en tenant compte des corrections que permettent d'apporter les dénombrements censitaires aux estimations de population intercensitaires.

En période intercensitaire, la population d'une année donnée (1) est calculée sur la base de la population dénombrée lors du précédent recensement, à laquelle on ajoute les naissances et les décès corrigés fournis par l'État civil, et le solde migratoire.

Lorsqu'une nouvelle opération censitaire a lieu, il est peu probable — surtout pour les périodes où l'État civil était beaucoup moins fiable qu'aujourd'hui — qu'on aboutisse au même effectif de population que celui calculé de la manière précédemment évoquée. On procède alors à des rétopulations et des corrections qui aboutissent à modifier les taux démographiques précédemment calculés et publiés.

Tel a été le cas pour la période 1966-1975 : les

(1) Précisons que c'est généralement l'effectif de la population en milieu d'année qui est utilisé pour le calcul des taux démographiques. Cette population en milieu d'année pouvant être calculée en tenant compte des variations mensuelles, ou simplement par moyenne.



GRAPH. 6. — Taux de natalité, de mortalité, de croissance naturelle et de croissance nette de la population en Tunisie 1961-1975

séries publiées régulièrement ont été modifiées lorsque ont été connus les résultats du Recensement de la Population de 1975 (1).

En revanche, il n'a pas été procédé à des modifications des séries publiées à partir des résultats du Recensement de 1966. Nous avons donc calculé la

population en milieu d'année pour les années 1961 à 1965, en partant de 1966 et en utilisant l'État civil corrigé mensuel, et les soldes migratoires mensuels : cela afin de conserver l'homogénéité de la série chronologique présentée.

Pour la période 1975-80, il n'a pas été procédé à

(1) En réalité, il semble qu'après le Recensement de 1975, on ait éliminé la correction de 4 % pour omission introduite à l'issue du Recensement de 1966. Ce taux d'omission subjectif aurait eu pour effet de surestimer de près d'une année les effectifs annuels de population entre 1966 et 1975. C'est ainsi par exemple que la population en milieu d'année 1972 publiée dans l'Annuaire Statistique de 1972 (5.334.800) est pratiquement au niveau de l'effectif de l'année 1973 publié dans l'Annuaire Statistique 1976-77 (5.333.400).

des corrections du même genre parce que les résultats de l'Enquête Population-Emploi de 1980 ont donné un effectif de population en milieu d'année 1980 (6 369 000 personnes) relativement proche de l'effectif calculé annuellement à partir de la base 1975 (6 392 300 personnes) : s'agissant d'un sondage et vu la faiblesse de l'écart, il n'était pas question d'opérer des corrections.

Le tableau III et le graphique 6 permettent de connaître sur les deux décennies passées, l'évolution annuelle de la population et des composantes de sa croissance naturelle aussi bien qu'effective, tant en chiffres absolus qu'en taux.

L'observation du graphique 6 semble clairement indiquer une modification des tendances entre la première décennie (1961-1971) et la seconde décennie (1971-1980) : durant la dernière période, le ralentissement de la baisse des taux de natalité, s'ajoutant à une accélération de la baisse des taux de mortalité, se traduit par une augmentation des taux de croissance naturelle (dont la baisse tendancielle avait pourtant marqué la décennie précédente) que le renversement des flux migratoires à partir de 1974 vient amplifier et fortement aggraver en croissance nette.

Or l'analyse des tendances à partir de la comparaison des recensements de la population (ou des enquêtes de population) peut avoir pour effet de masquer ces phénomènes. En effet la période 1966-1975 comprend en son milieu le point de retournement ou d'inflexion, et l'ajustement tendanciel linéaire entre les deux dates a pour résultat de faire se compenser deux évolutions contradictoires : le calcul du taux de croissance entre les deux recensements a donc eu pour conséquence de sous-estimer la tendance qui était en train de s'amorcer à partir de 1971, et qu'est venue confirmer l'Enquête Population de 1980. Une analyse sur longue période des taux démographiques calculés à partir de statistiques administratives eût peut-être évité de tenir pour probable une hypothèse qui ne devait pas se confirmer par la suite (voir tableau I et graphique 1 *supra*).

Partant de l'observation évidente du graphique 6, nous avons procédé à des ajustements linéaires sur chacune des deux décennies, ce qui a pour résultat de faire apparaître l'inflexion ou le retournement des tendances, et l'on peut remarquer que le choix d'une année antérieure pour point de départ de la seconde période aurait eu pour conséquence d'amortir ces inflexions (1), tout en rendant de plus en plus médiocre l'ajustement linéaire.

Le graphique 7 met en parallèle de ces inflexions, les tendances retenues par les planificateurs pour les années 1980.

Comment expliquer ces inflexions ou ces retournements de tendance à partir de 1971 ?

1. LE RALENTISSEMENT DE LA BAISSÉ DES TAUX DE NATALITÉ est la résultante d'un double phénomène :

— le ralentissement de la baisse des taux de fécondité ;

— l'amélioration des résultats de la politique de planning familial qui permet de tempérer les effets du premier facteur cité.

Natalité et fécondité

Nous avons déjà vu que la fécondité est l'un des domaines où les hypothèses des planificateurs ne se sont pas vérifiées. Alors que les projections effectuées sur la base du Recensement de la Population de 1975 tenaient pour probable l'hypothèse d'une fécondité en baisse, c'est l'hypothèse de fécondité constante qu'a vérifiée l'enquête Population de 1980.

Le tableau IV et le graphique 8 suivant montre bien le ralentissement de la baisse du taux global de fécondité (2) après 1971, encore que l'inflexion soit moins sensible que pour les taux de natalité. C'est que, ainsi que cela a déjà été signalé, les années 1960 à 1971 voient arriver à l'âge de fécondité maximale (25-29 ans) les femmes des classes nées en 1940-46, moins nombreuses du fait des épidémies de typhus. Ce phénomène structurel explique donc la baisse rapide du taux global de fécondité durant la première décennie. Par la suite, l'effet structurel a tendu à disparaître, et on a assisté à une normalisation de la baisse tendancielle des taux de fécondité. On voit d'ailleurs que c'est sur la tendance de cette dernière décennie que les planificateurs ont en définitive calé leurs hypothèses les plus récentes.

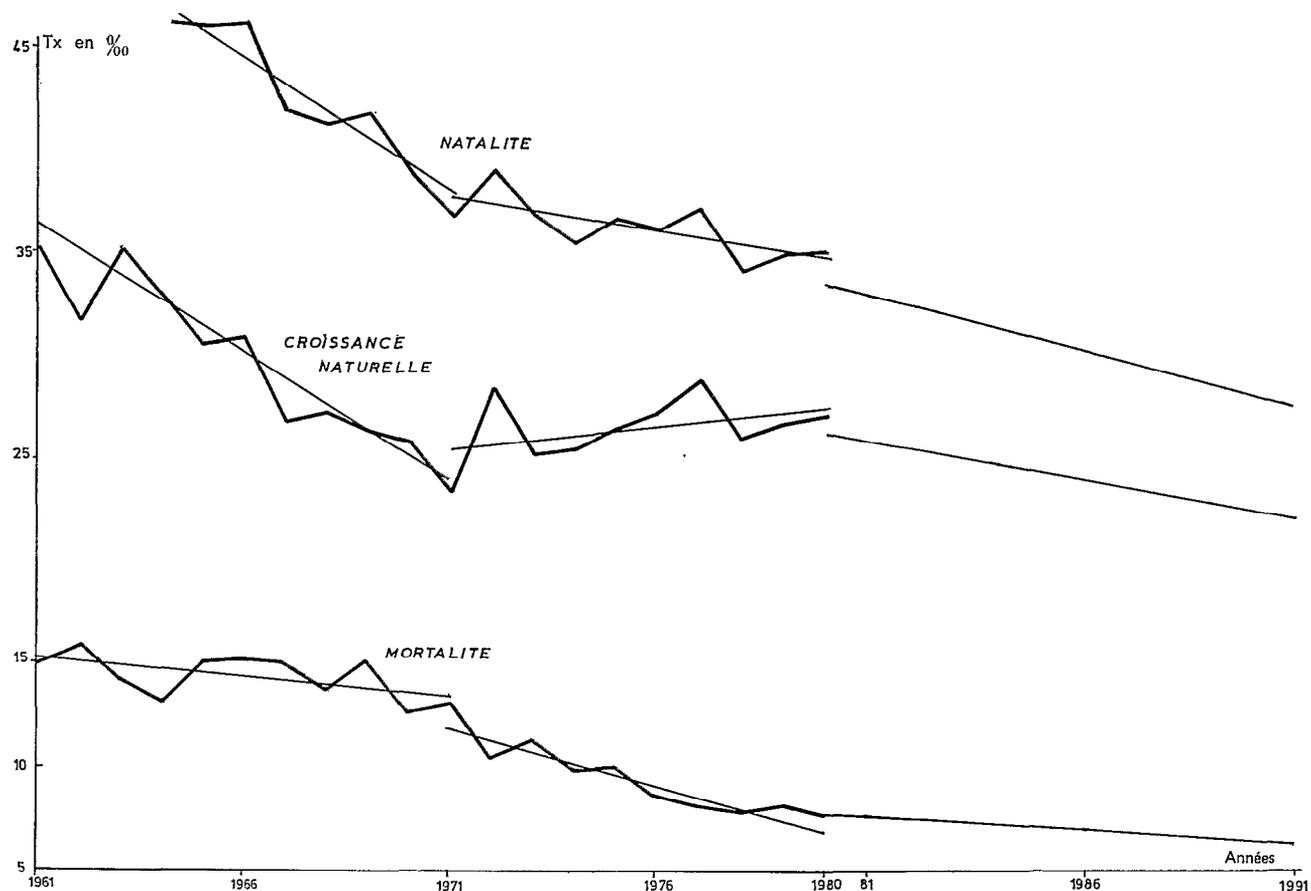
Étant donné cependant le nombre de plus en plus important de femmes arrivant à l'âge fécond (cf. tabl. II *infra*), on doit attribuer à l'action du programme de Planning familial le fait que le ralentissement observé n'ait pas été plus important.

Natalité, fécondité et Planning familial

Le programme de Planning familial a commencé à avoir quelques effets dès 1966, mais c'est cependant

(1) A l'exception de la mortalité. Les coefficients de corrélation sont généralement bons. Ils sont seulement médiocres pour la croissance naturelle 1971-80 et la croissance nette 1961-71 (respectivement $r = 0,41$ et $0,56$).

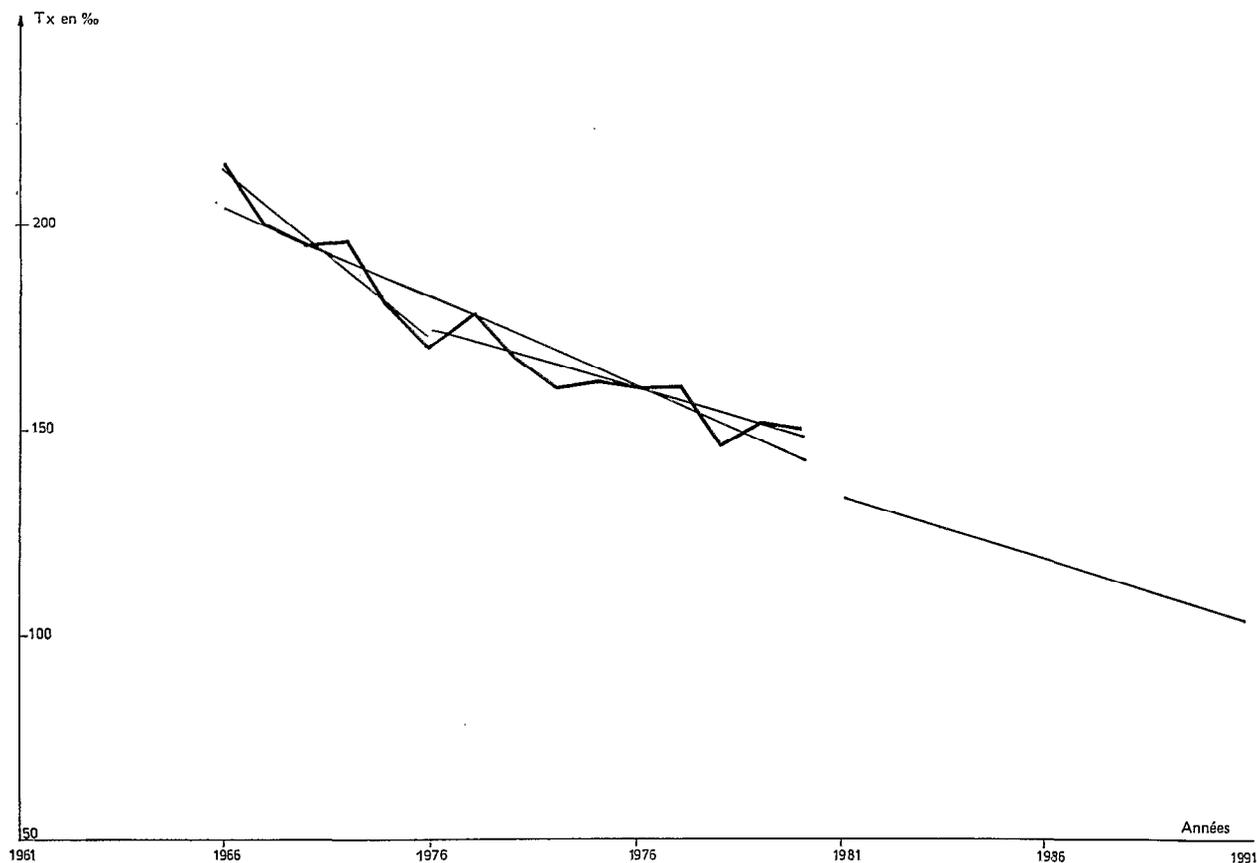
(2) On appelle taux global de fécondité le rapport du nombre des naissances survenues au cours d'une année de calendrier au nombre moyen de femmes en âge de procréer (généralement 15 à 49 ans).



GRAPH. 7. — Évolutions observées et projection des taux de natalité, de mortalité et de croissance naturelle

TABLEAU IV
Femmes d'âge fécond et fécondité en Tunisie de 1966 à 1980

Années	Population en milieu d'année (1)	Nombre de femmes 15-49 ans (2)	Proportion des femmes de 15-49 ans dans population (2) / (1) %	Naissances corrigées (3)	Taux global de fécondité 15-49 ans (3) / (2) en ‰
1966	4583,2	989,0	21,6	211,8	214,2
1967	4694,1	983,8	21,0	197,2	200,4
1968	4801,3	1015,4	21,2	198,1	195,1
1969	4903,4	1046,3	21,3	205,2	196,1
1970	5005,8	1075,8	21,5	194,1	180,4
1971	5104,7	1104,6	21,6	188,0	170,2
1972	5210,7	1138,9	21,9	203,1	178,3
1973	5333,4	1176,8	22,1	196,7	167,1
1974	5463,7	1216,5	22,3	194,6	160,0
1975	5611,4	1267,2	22,6	205,4	162,1
1976	5774,4	1304,0	22,6	208,7	160,0
1977	5928,3	1370,8	23,1	220,5	160,9
1978	6075,3	1419,6	23,4	207,3	146,0
1979	6238,2	1439,0	23,1	217,0	151,4
1980	6392,3	1482,7	23,2	223,3	150,6



GRAPH. 8. — Taux de fécondité 15-49 ans de 1966 à 1980 et projections sur la prochaine décennie

en 1973 que fut créé l'Office National du Planning Familial et de la Population.

En 1964, l'objectif initial du programme était de ramener un taux de natalité supérieur à 45 ‰ au début des années 60, à 35 ‰ en 1975. Et de fait, si l'on examine les statistiques du tableau III, on voit bien que cet objectif a été atteint, même si le Planning familial n'en a pas été l'unique artisan.

L'objectif pour l'an 2000 est beaucoup plus ambitieux, d'autant plus que les effets de structure précédemment évoqués auront cessé de jouer : il s'agirait de ramener la courbe de fécondité par âge au niveau de celle de l'Italie en 1967 (1). A plus court terme, il est envisagé de doubler la protection entre 1979 et 1986.

Le tableau V suivant a été établi à partir des statistiques publiées par l'Office National du Planning Familial, et permet de suivre les progrès de la politique de limitation des naissances sur la dernière décennie (2), à travers l'évolution des principaux indicateurs du Planning familial, à savoir :

— le nombre de femmes protégées ; c'est une estimation du nombre de femmes qui pratiquent efficacement la contraception à un moment donné, à partir de taux de continuation appliqués aux nouvelles acceptantes ;

— le taux de protection qui consiste à rapporter le nombre des femmes protégées au nombre de femmes mariées en âge de reproduire (ce dernier nombre

(1) Cf. Roger P. BERNARD and A. CHARFFEDINE. — *Family Planning Monitoring in Tunisia 1973-79. Findings and implications for the next five-year Plan. An inquiry into the trends of incidence and prevalence of protection and Fertility.* Report ONPFP/US.AID 1980, 83 p.

(2) Les résultats de l'Enquête Population-Emploi 1980 viennent conforter le résultat du tableau V : En 1980, 25,6 % des femmes mariées en âge de procréer auraient pratiqué la contraception, cf. INS : Note sur l'attitude des femmes vis-à-vis du planning familial, Enquête Population-Emploi, 1980.

étant lui-même calculé en appliquant les taux de nuptialité aux effectifs de femmes âgées de 15 à 49 ans) ;

— le nombre de naissances évitées, obtenu en appliquant aux femmes protégées les taux de fécondité de leurs classes d'âge. Ce chiffre calculé doit être augmenté des avortements pratiqués.

Le tableau V retrace les résultats du programme national de Planning familial, et pas seulement ceux du programme public. Il est évident en effet que l'action de l'Office est surtout orientée vers les couches modestes de la population qui sont sans doute les moins perméables à ces pratiques. Mais parallèlement, les couches aisées pratiquent aussi la contraception

TABLEAU V
Évaluation des résultats du programme de Planning familial

	1971	1972	1973	1974	1975	1976	1977	1978	1979	1980
Nombre de femmes de 15-49ans (1)	1104.600	1138.900	1176.800	1216.500	1267.200	1304.000	1370.800	1419.600	1439.000	1482.700
Nombre de femmes mariées en âge de reproduire FMAR (2)			725.500	748.950	773.187	798.264	824.203	851.035	878.795	907.513
Nombre de femmes protégées(3)		54.869	64.109	74.814	88.328	107.163	140.976	158.980	180.878	
Taux de protection 3/2	5,77	6,35	7,33	10,3	11,8	13,6	17,7	19,3	21,2	23
Taux de fécondité	170,2	178,3	167,1	160,0	162,1	160,0	160,9	146,0	151,4	150,6
Nombre de naissances totales	188.000	203.100	194.700	194.600	205.400	208.700	220.500	207.300	217.900	223.300
Nombre de naissances évitées	13.330	15.515	17.288	25.793	32.720	38.800	52.750	58.092	63.643	
Rapport naissances évitées / naissances totales	7,1	7,6	8,9	13,2	15,9	18,6	23,9	28,0	29,2	

REMARQUES :

(1) Le nombre de femmes de 15-49 ans, le nombre de naissances totales, et les taux de fécondité ont été repris des séries homogènes précédemment reconstituées. Ces chiffres ne correspondent pas toujours à ceux qui ont servi de base de calcul à l'office du Planning familial. Ainsi peuvent s'expliquer quelques rares différences avec les taux publiés par l'office.

(2) Le nombre de femmes protégées est donné au 1^{er} janvier de l'année n. Pour obtenir le taux de protection, on rapporte donc ce chiffre au nombre de femmes mariées en âge de reproduire de l'année précédente. Mais le taux de protection correspond bien à l'année n, puisque c'est bien au cours de cette année, que la protection va s'exercer. Et le nombre de naissances évitées est rapporté au nombre de naissances totales de la même année.

(3) On peut avoir une idée grossière de la proportion des avortements dans le nombre de naissances évitées en calculant le simple effet de protection, c'est-à-dire en appliquant le taux global de fécondité au nombre de femmes protégées. La proportion des avortements dans les résultats du planning familial reste élevée.

par l'intermédiaire de la médecine privée, et le nombre de femmes pratiquantes en secteur privé est calculé à partir des statistiques de sorties de contraceptifs de la Pharmacie centrale.

Or depuis 1978, on a constaté une stagnation des résultats du programme public (1), alors que le tableau V montre bien que le programme national voit ses résultats continuer à croître régulièrement. Et le dépassement des obstacles que continuent à constituer le milieu rural en général, et les régions du Sud et du Centre-Ouest en particulier où les taux de fécondité sont les plus élevés et les résultats de la politique de planification des naissances les plus

faibles, conditionne sans aucun doute la réussite à terme de la politique volontariste poursuivie par la Tunisie, et donc la baisse plus rapide du taux global de fécondité, hypothèse sur laquelle les planificateurs se sont fondés pour élaborer leurs projections à l'horizon 2000.

2. L'ACCÉLÉRATION DE LA BAISSÉ DES TAUX DE MORTALITÉ depuis 1971 est un phénomène d'autant plus remarquable que, dès 1972-73, la Tunisie avait atteint un taux comparable à ceux des pays développés (2). Et l'on observe un tassement en fin de période sur lequel le planificateur a ajusté sa tendance.

(1) Cf. rapport cité : R. P. BERNARD et A. CHARFEDINE, voir en particulier le graphique 23 de la page 63.

(2) Cela est évidemment dû à la forte proportion des jeunes dans la population.

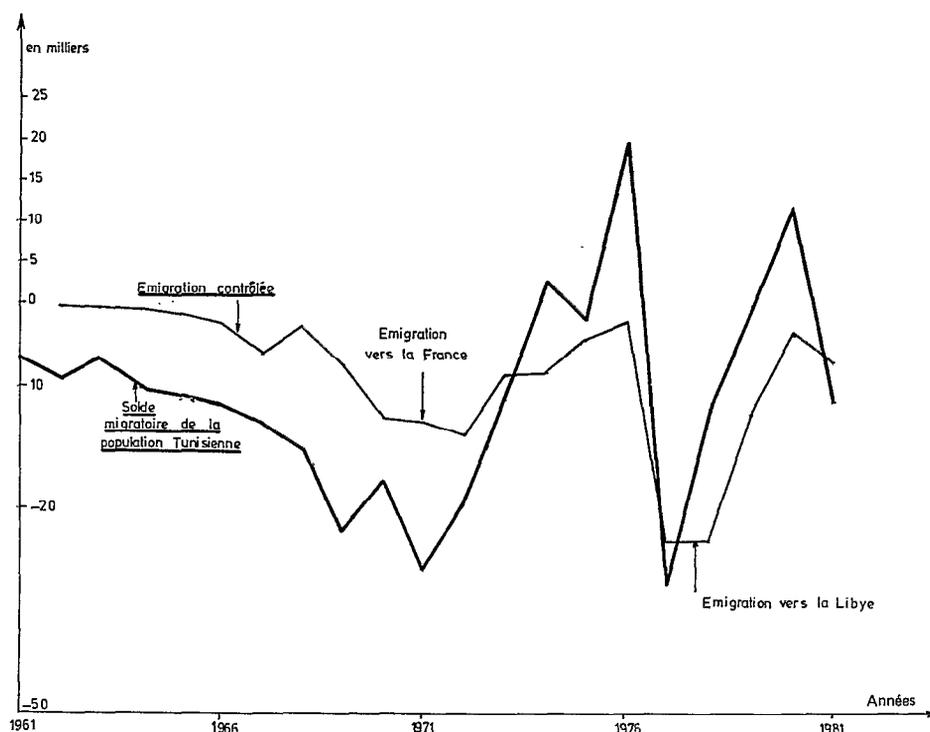
Il n'en reste pas moins que la simultanéité des deux phénomènes précédemment décrits : décélération de la baisse des taux de natalité et accélération de la baisse des taux de mortalité, a eu pour conséquence au cours de la décennie 1971-1980, une reprise des taux de croissance naturelle qui avaient pourtant constamment baissé au cours de la décennie précédente.

Or cette reprise de la croissance naturelle s'est trouvée amplifiée par le solde migratoire qui tout au long de la 1^{re} décennie, avait suivi la tendance générale, et qui à partir du début des années 1970 va

s'inverser de telle sorte que la croissance nette va dépasser la croissance naturelle.

3. LE SOLDE MIGRATOIRE, qui avait toujours été fortement négatif au cours de la première décennie, s'inverse en effet brusquement à partir de 1974, en raison de la crise internationale qui pousse les pays d'accueil traditionnels, notamment la France, à fermer leurs frontières.

Le graphique 9 suivant met en parallèle le solde migratoire de la population tunisienne (1), tel qu'il ressort des statistiques d'entrées et de sorties aux



GRAPH. 9. — Solde migratoire et émigration contrôlée de 1961 à 1980

frontières (2), et les effectifs de l'émigration contrôlée publiés par l'Office des Travailleurs Tunisiens à l'Étranger, de l'Emploi et de la Formation Professionnelle (OTTEEFP), et repris au tableau VII.

On constate que les deux courbes suivent une évolution comparable : jusqu'en 1971-72, les effectifs

de l'émigration contrôlée et le solde migratoire c'est-à-dire les effectifs de l'émigration dans son ensemble (contrôlée et spontanée) vont en augmentant, l'émigration totale étant très fortement supérieure à l'émigration contrôlée, ce qui nous donne une idée de l'importance de l'émigration spontanée. Cette

(1) Depuis 1980, le solde migratoire est calculé par l'INS à partir des seuls mouvements de la population tunisienne, alors qu'il l'était auparavant sur l'ensemble des nationalités (voir en particulier les statistiques du tableau III). Le phénomène de retour observé précède en effet les autorités tunisiennes qui souhaitent donc en avoir la mesure exacte. Au départ, le candidat à l'émigration ne se distingue pas du simple touriste sauf lorsqu'il est pris en charge par l'OTTEEFP. La statistique des entrées-sorties aux frontières (touristes) est donc le seul moyen de mesurer le flux migratoire, les mouvements saisonniers se compensant sur l'année.

(2) Cf. tableau VI ci-après.

TABLEAU VI
Statistiques des entrées et sorties de Tunisiens — 1962-1981

Années	Entrées	Sorties	Solde	Années	Entrées	Sorties	Solde
1962	37,0	46,0	- 9,0	1972	312,8	337,4	- 24,6
1963	48,5	55,5	- 7,0	1973	350,0	362,7	- 12,7
1964	61,8	72,1	-10,3	1974	385,4	383,0	2,4
1965	65,0	76,4	-11,4	1975	392,9	394,9	- 2,0
1966	83,3	95,9	-12,6	1976	370,5	351,1	19,4
1967	98,4	112,9	-14,5	1977	381,4	415,8	- 34,4
1968	138,7	156,4	-17,7	1978	489,1	502,1	- 13,0
1969	168,9	196,3	-27,4	1979	474,7	475,1	- 0,4
1970	185,1	207,0	-21,9	1980	489,2	477,7	+ 11,5
1971	265,1	297,4	-32,3	1981	577,4	589,4	- 12,0

Source : Annuaire Statistique de la Tunisie — chapitre Tourisme. Tableaux : « Évolution par nationalité des entrées et sorties de voyageurs », d'après les statistiques du Ministère de l'Intérieur.

TABLEAU VII
Statistiques de l'émigration contrôlée de la main-d'œuvre tunisienne de 1962 à 1981

Années	TOTAL	France	Libye	Autres	Années	TOTAL	France	Libye	Autres
1962	430	380	-	50	1972	16.319	8.548	5.858	1.913
1963	547	325	-	222	1973	8.947	4.250	1.519	3.178
1964	1.156	416	-	740	1974	8.620	3.333	5.004	283
1965	1.447	849	126	472	1975	4.746	1.349	3.359	38
1966	2.814	810	1.286	718	1976	2.367	1.532	494	341
1967	6.089	1.010	4.664	415	1977	28.817	1.370	27.313	134
1968	3.199	936	1.647	616	1978	28.908	1.400	27.424	84
1969	7.840	4.155	1.373	2.312	1979	13.394	1.494	11.821	79
1970	13.808	7.908	575	5.325	1980	3.809	1.711	1.711	387
1971	14.658	8.008	2.984	3.666	1981	7.693	1.661	3.973	2.059

Source : OTTEEPF. Bulletin Mensuel des Statistiques de l'Émigration contrôlée.

émigration spontanée — qui n'est pas encore qualifiée de « clandestine » par les pays européens qui sont dans une phase de croissance que l'on croit encore illimitée — répond aux besoins des économies européennes, et principalement de l'économie française.

A partir de 1973, c'est-à-dire du choc pétrolier qui va donner un coup d'arrêt à la croissance des pays industrialisés, un phénomène de retour des émigrés va être observé, le solde migratoire devient positif en 1974, et l'émigration contrôlée, évoluant dans le même sens, va diminuer progressivement et ne parviendra pas à compenser le phénomène de retour (la

courbe du solde migratoire passe au-dessus de la courbe de l'émigration contrôlée).

Désormais le solde migratoire de la Tunisie est essentiellement lié à l'ouverture du marché du travail libyen (années 1977-78, puis 1981), et des marchés du travail du Moyen-Orient : on notera ainsi en 1981, l'importance de l'émigration contrôlée vers l'Irak dont les besoins en main-d'œuvre étrangère sont un effet de la guerre avec l'Iran.

La Tunisie se trouve ainsi devoir faire face depuis plusieurs années à une aggravation du phénomène de retour en provenance des pays européens (1). Les

(1) Le phénomène de retour subsiste en effet derrière les retournements conjoncturels de la courbe du solde migratoire. Les émigrés de retour d'Europe ne sont évidemment pas ceux qui vont partir vers la Libye et l'Irak. Le problème de leur réinsertion reste donc posé.

moyens d'action visant à ralentir le rythme de ces retours étant limités, les pouvoirs publics s'orientent vers une mobilisation des qualifications acquises à l'étranger en favorisant l'aide à l'installation de petites entreprises de la part des émigrés de retour (1).

Sources

Toutes les données concernant la population, les naissances, les décès, les migrations, et les taux correspondants, sont extraites de l'*Annuaire Statistique de la Tunisie* des années 1963 à 1980 ou de l'*Économie de la Tunisie en chiffres* des années 1963 à 1980, publiés par l'INS.

Les taux de fécondité qui ne sont pas publiés régulièrement, ont été calculés à partir des statistiques de naissances et d'effectifs des femmes de 15 à 49 ans. On pourra aussi consulter à ce sujet :

INS : « Niveau et tendance de la fécondité en Tunisie ». Études et enquêtes de l'INS n° 5. Mai 1974, 34 p.

Sur le Planning familial, outre les rapports cités dans le texte, et sans doute difficiles à trouver, on se reportera à :

ONPFP : « L'action de l'Office National du Planning Familial et de la Population 1974-78. Objectifs,

réalisations, résultats ». Mars 1979, 23 p., ainsi qu'aux statistiques annuelles de l'ONPFP, publiées par sa Direction de la Population.

Pour l'émigration contrôlée : la source principale est le *Bulletin mensuel des Statistiques de l'Émigration contrôlée*, publié par l'Office de l'Emploi (OTTEFP). Des statistiques annuelles détaillées sont reprises dans l'*Annuaire Statistique de la Tunisie*, au chapitre « Emploi ».

Comparaisons internationales

Les comparaisons internationales en matière d'indicateurs démographiques, et de statistiques en général, sont délicates. Si, contrairement à d'autres domaines statistiques, les concepts et définitions démographiques sont depuis longtemps harmonisés, il s'en faut de beaucoup que les méthodes de collecte et d'estimation le soient également.

L'irrégularité de ces estimations d'une année à l'autre implique d'ailleurs que les comparaisons internationales soient effectuées sur des moyennes pluri-annuelles.

C'est pourquoi on ne retrouvera pas dans le tableau VIII suivant les chiffres les plus récents sur

TABLEAU VIII

Principaux indicateurs démographiques par région du monde et pour les trois pays du Maghreb — 1970-1975

	Natalité en ‰	Mortalité en ‰	Taux de croissance %	Distribution de la population par tranche d'âge (en %) *		
				0-14 ans	15-64 ans	65 ans & +
Tunisie	36,5	12,6	2,39	43	53	4
Algérie	48,8	15,4	3,34	48	48	4
Maroc	46,8	15,7	3,11	46	51	3
Afrique du Nord	43	16	2,5	44	53	3
Afrique	46	19	2,7	45	52	3
Tiers Monde **	36	13	2,3	40	56	4
Pays industrialisés **	17	9	0,8	25	64	11
Ensemble du Monde	30	12	1,8	36	58	6

Source : Nations Unies : *Annuaire Démographique 1979* — 31^e édition NY, 1980.

(*) 1975 pour les régions du Monde, 1976 pour la Tunisie, 1975 pour l'Algérie, 1978 pour le Maroc.

(**) Les publications des Nations Unies ne se réfèrent pas à ces deux ensembles qui ont été constitués à partir de groupes ou sous-groupes géographiques : Tiers Monde = Afrique, Amérique Latine, Asie sans le Japon, Océanie sans l'Australie et la Nouvelle-Zélande.

Pays industrialisés = Amérique du Nord, Japon, Europe, Australie et Nouvelle Zélande. URSS.

Le calcul des taux pour ces régions s'est fait en pondérant par la population.

(1) Il existe ainsi à l'Agence de Promotion des Investissements (API) une sous-direction des avantages fiscaux et de l'installation des émigrés de retour.

les indicateurs démographiques de la Tunisie, mais bien les moyennes 1970-75, calculées par le Bureau de Statistiques des Nations Unies. On remarquera également que les moyennes calculées pour la Tunisie sont sensiblement différentes de celles que l'on pourrait calculer à partir du tableau III précédent, et cela en raison même du travail de reconstitution et d'homogénéisation des séries chronologiques auquel nous nous sommes livrés.

Cependant les quelques observations qui suivent ne s'en trouveraient pas fondamentalement modifiées, et nous avons préféré éviter de modifier le contenu d'une publication officielle des Nations Unies.

Il ressort du tableau VIII que la Tunisie se situe à un niveau très proche de la moyenne du Tiers Monde (légèrement au-dessus pour le taux de natalité et le taux de croissance, légèrement au-dessous pour le taux de mortalité). Il est à peu près certain que la prise en compte des données de la période 1975-1980 accentuerait ces observations en faisant passer tous les indicateurs de la Tunisie en dessous de la moyenne du Tiers Monde, les rapprochant ainsi de la moyenne pour l'ensemble du Monde.

Pour ce qui est du Maghreb, on observe que la Tunisie connaît des taux de natalité, de mortalité et

de croissance beaucoup plus faibles que l'Algérie et le Maroc. En particulier, le grand écart constaté entre les taux de natalité est certainement un effet de la politique de Planning familial. La proportion de la population d'âge actif (15-64 ans) et en revanche nettement plus importante en Tunisie (53 %) que dans les deux autres pays du Maghreb, et la proportion de la population de moins de 15 ans y est plus faible (43 %).

*
* *

Ainsi s'il apparaît, au vu des comparaisons internationales, que la Tunisie est bien placée sur la voie de la maîtrise de la croissance démographique, il n'en reste pas moins que sur le plan interne, l'acceptation d'hypothèses trop optimistes n'est pas toujours justifiée de la part des planificateurs, car la transition démographique peut connaître des ralentissements ou des retournements dont on ne saurait trop tenir compte.

*Manuscrit reçu au Service des Éditions de l'O.R.S.T.O.M.
le 5 août 1982*